



Municipalité de La Doré

4998, rue des Saules, La Doré (Québec) G8J 1G9
Tél.: (418) 256-3545 - Téléc.: (418) 256-3496

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le rôle de perception pour l'année 2019 des taxes foncières générales, des taux variés de taxation ainsi que la tarification pour les services d'aqueduc, égout et ordures, a été complété et déposé à l'hôtel de ville de La Doré.

Les comptes de taxes dont les montants sont inférieurs à 300\$ SONT PAYABLES DANS LES TRENTE (30) JOURS de la réception des comptes. Lorsque le montant excède 300\$, le compte est payable de la façon suivante: 25% dans les trente (30) jours de la réception du compte, 25% le ou avant le 15 avril 2019, 25% le ou avant le 15 juin 2019 et 25% le ou avant le 15 septembre 2019.

Les taxes portent intérêt au taux de 10% l'an plus une pénalité de 0.5% par mois, jusqu'à concurrence de 5% par année si elles ne sont pas payées aux échéances.

Tout contribuable peut payer ses taxes en un seul versement.

Donné à La Doré, le 8^e jour de janvier 2019.


Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à La Doré, certifie sous serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le conseil, entre 9 h et 16 h, ce 8 janvier 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 8 janvier 2019.


Josée Baur
Agente administrative